

Journal du Lot

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi.

10 fr. par AN

* HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.
Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction et Administration
CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n^o 34, et Place de la Bourse, n^o 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

M. FÉLIX FAURE & L'ALLIANCE

M. Emmanuel Arène écrit ce qui suit sur M. Félix Faure :

Il faut bien être juste ; le Président s'est fort brillamment acquitté de sa tâche. Son habit noir a fait très bonne figure au milieu de tous ces uniformes, il a manœuvré, en cette cour de Péterhof, qui ne passe pas pour très démocratique, avec la même aisance que sur le col de la Vanoise, où son béret avait séduit les soldats, et sur la passerelle du *Pothuau*, où sa pipe a ravi les matelots. Il n'y a pas là, évidemment, des motifs suffisants pour se faire proclamer empereur, mais c'en est assez pour qu'on puisse dire que nous avons un président très chic. C'est, je crois, le mot qui convient, quoi qu'il ne soit pas encore adopté par le protocole.

On pourra donc, sans flatterie, en même temps que « Vive la Russie ! Vive la France ! » et « Vive le Tsar ! » crier aussi « Vive Félix Faure ! » Nous avons, en notre belle France, acclamé des gens pour moins que cela. Ce n'est évidemment pas l'Alsace-Lorraine que nous rapporte le Président, mais, même là-bas, même aux pays perdus, les mots de « droit » et d'« équité » ont dû passer comme une brise rafraîchissante. Il y a quelques jours, à l'inauguration du monument de Miribel, le général Zédé prononçait des paroles qui étaient à la fois très éloquentes et très justes, ce qui ne va pas toujours ensemble. Il comparait Miribel à Berthier, qui ne remporta jamais aucune victoire, mais qui les prépara presque toutes. Ce n'est pas sur des résultats immédiats qu'il faut juger les actions humaines. Les hommes sont naturellement impatients, parce que leur vie est courte et qu'ils n'ont pas le temps d'attendre. Les nations doivent être plus patientes : elles ont devant elles le temps et l'espace, les vastes horizons et les espoirs infinis.

Les paroles de M. Arène sont justement élogieuses à l'égard de M. Félix Faure.

Les événements qui se sont déroulés sous sa Présidence et qu'il a aidés de toute la force d'une volonté très ferme et très tenace, ont été et restent ses meilleurs défenseurs et ses plus sûrs soutiens.

Il a eu raison d'appeler, de ses souhaits les plus ardents, le voyage en France de l'empereur et de l'impératrice de Russie ; il a eu raison encore en ne se laissant pas dissuader de répondre à l'invitation des souverains russes qui voulaient le recevoir à St-Petersbourg.

Mais, si légitimement fier que soit M. Félix Faure d'avoir vu son nom mêlé à des actes grandioses que l'histoire enregistrera pour la postérité, c'est à la France et à la République seules qu'il reporte tout le mérite de l'alliance conclue. Les paroles qu'il a prononcées en réponse au maire de Dunkerque, sont la preuve éclatante de la manière dont le Président entend et respecte son rôle constitutionnel.

Ni le peuple de Dunkerque, ni le peuple de Paris n'ont écouté les excitations des socialistes et des révolutionnaires. En vain la *Petite République* suppliait les ouvriers de ne pas arborer les drapeaux ; Paris s'est pavé comme dans les plus grands jours ; en vain M. Rochefort s'efforçait de démontrer, dans l'*Intransigeant*, que l'alliance n'existait pas. Personne, en Europe, ne doute de cette alliance.

Ils n'en doutent pas ces officiers russes et français qui, assistant au déjeuner d'adieu à bord du *Pothuau*, attendaient « le cœur

serré » les « dernières paroles » et, aux mots désormais célèbres de « nations amies et alliées », s'embrassèrent « sans pouvoir retenir leur larmes ! » Ils déclarent que « cette minute est la plus heureuse de leur vie ».

Ils n'en doutent pas ces Alsaciens-Lorrains qui, dans une adresse au Président, relèvent avec joie les bases de cette entente, « le droit, la justice et l'équité ! »

Mais il y a quelque chose encore, — un bon juge entre tous, — qui ne doute pas de cette alliance : c'est Guillaume II. Au dîner de gala qui suivait, lundi soir, les manœuvres de Coblenz, il s'est exprimé en ces termes : « La vue des enfants du pays rhénan, ces géants, m'a rempli de joie, mais aussi de » profonde mélancolie, en me rappelant le » grand empereur Guillaume qui élabora à » Coblenz, dans sa tranquille retraite, l'organisation de l'armée qui s'est montrée si » brillante. Le peuple en armes a prouvé, » dans trois guerres victorieuses, qu'il avait » raison... »

« ...Il dépend de nous de conserver l'intégrité de l'œuvre du grand empereur et de la défendre contre toute influence ou toute revendication de l'étranger. »

Guillaume II a donc bien compris et bien entendu. Nous avons moins que jamais à nous émouvoir de ses paroles. Laissons le temps faire justice d'une œuvre qui ne repose ni sur le droit, ni sur la justice, ni sur l'équité.

Le Retour du Président

A Dunkerque

M. Félix Faure arrive à Dunkerque par un temps détestable. La pluie tombe en abondance et la mer est agitée. Malgré cela les habitants de cette ville ont pavisé leurs habitations d'une façon encore plus coquette qu'ils ne l'avaient fait le jour de l'embarquement du Président. De nombreux arcs de triomphe ont été construits, et sur les différentes voies que doit suivre le cortège on a planté des mâts reliés entre eux par des guirlandes de feuillage et des banderoles de gaze de toutes couleurs.

Au moment de l'arrivée du cortège présidentiel tous les bâtiments de l'escadre tirent une salve de vingt et un coups de canon.

Quand M. Félix Faure met pied à terre, des acclamations enthousiastes se font entendre. La foule, rompant les cordons de troupe, se précipite au devant du chef de l'Etat et l'entoure. Les cris de « Vive la France, Vive la Russie, Vive la République », sortent de toutes les poitrines.

M. Félix Faure visiblement ému par ces acclamations sympathiques salue en agitant son chapeau et s'adressant aux personnes les plus rapprochées de lui, il leur dit à plusieurs reprises : « Je vous remercie, Messieurs. »

Le Président se rend ensuite à la Chambre de Commerce où M. Herbart lui remet une médaille d'or en souvenir de son passage à Dunkerque, et où plusieurs jeunes filles lui offrent des bouquets.

A l'hôpital civil, situé sur la commune de Rosendal, le maire souhaite la bienvenue au chef de l'Etat, et, les enfants des écoles chantant la Marseillaise et l'Hymne russe.

Au déjeuner le maire de Dunkerque dans un langage élevé porte la santé de M. Félix Faure et le remercie d'avoir pendant sa su-

prême magistrature montré tant d'ardeur à réaliser, pour le bien de la patrie, ce triple idéal : ordre, travail, progrès ! Après avoir remercié le Maire au nom de la République française, le président regagne la gare de Dunkerque où il distribue de nombreuses décorations aux matelots et à leurs officiers. Il envoie au tsar la dépêche suivante :

Dunkerque, 31 août 1897, 11 h. mat.

A Sa Majesté l'empereur Nicolas II, aux grandes manœuvres, par Varsovie.

Au moment où je touche au sol de la France, ma première pensée est pour Votre Majesté, pour Sa Majesté l'impératrice et pour la nation russe tout entière.

L'accueil qui a été fait au président de la République provoque dans toute la France un sentiment d'émotion et de joie. Il laissera dans nos cœurs un souvenir ineffaçable.

Je prie Votre Majesté d'agréer de nouveau l'expression de mes remerciements et des vœux que je forme pour son bonheur, pour celui de l'impératrice et de la famille impériale, pour la grandeur et la prospérité de la Russie.

F. FAURE.

M. F. Faure a reçu de l'empereur de Russie le télégramme suivant, en réponse à sa dépêche :

Varsovie-Lazenkie, 31 août, 11 h. 50 soir.

M. F. Faure, président de la République française, Paris

L'impératrice et moi nous vous sommes bien reconnaissants des bonnes paroles que vous venez de nous faire parvenir. C'est avec plaisir que nous garderons le souvenir de la visite du président de la République rendue à la Russie, dont le cœur a encore une fois battu à l'unisson avec celui de la France.

NICOLAS.

Au moment où le train se met en marche la foule crie à plusieurs reprises « Vive Félix Faure, vive le czar, vive la République. »

Un officier qui était à bord du *Pothuau* au moment solennel ou furent prononcés les toasts affirmant l'alliance raconte le fait suivant :

« Nous étions, en raison de l'exiguïté de la salle à manger, à une table placée au-dessous de celle des souverains russes et du Président, mais communiquant avec celle-ci par des ouvertures pratiquées dans le pont.

Quand le Président se leva, les officiers russes et français grimèrent sur des chaises et sur la table pour entendre les dernières paroles d'adieu. Tous nous avions le cœur serré. Mais quand les mots : « Nations amies et alliées » furent prononcés d'une voix distincte qui fut entendue de chacun de nous, n'ayant pas à observer les règles du protocole dans cette soupente, instinctivement nos bras se sont ouverts et nous nous sommes embrassés sans pouvoir retenir nos larmes. Cette minute est la plus heureuse de ma vie. »

A Paris

Le voyage s'est effectué au milieu des populations enthousiastes qui étaient accourues sur le passage pour acclamer M. Félix Faure.

A son arrivée à Paris, le Président est presque porté en triomphe par les parisiens. Après la rentrée à l'Elysée du chef de l'Etat les illuminations commencent et aussi les fêtes locales, bals etc.

Aux représentations gratuites de l'Opéra et du théâtre français la salle est comble.

Le Départ de Paris

M. Félix Faure a présidé le lendemain le Conseil des ministres et il est parti dans l'après-midi pour le Havre.

A la gare St-Lazare, M. Delarbre président du Conseil d'administration des che-

mins de fer de l'Ouest a accompagné le Président dans son wagon-salon. La foule était fort enthousiaste.

A Rouen

M. Félix Faure est reçu par M. Waddington sénateur et président de la chambre de commerce de Rouen. La musique joue la *Marseillaise* et l'*Hymne Russe*. Pendant la soirée les populations crient sans cesse « Vive l'Alliance » pendant que sur les places publiques on danse le cœur léger et rempli d'espérance.

Au Havre

Le Président est acclamé à son arrivée par les cris répétés de « Vive Félix Faure, Vive la Russie. »

A l'occasion de son voyage en Russie le Président a accordé un jour de congé à tous les établissements de l'enseignement primaire et secondaire. Ce jour de congé s'ajoutera aux grandes vacances.

La journée de l'alchimiste

« Depuis l'hiver dernier, Paris possède une société alchimique... Dans son Traité d'Hermétisme, M. Jollivet-Castelot indique à l'alchimiste digne de ce nom l'emploi normal de sa journée. »

Le Temps du 24 août 1897.

I

Le vrai, le moderne alchimiste
S'éveille comme le soleil ;
Jusqu'au soir, depuis son réveil,
De ses devoirs voici la liste :
D'abord la méditation,
Où son esprit qui se concentre,
Avec les illustres morts entre
En austère communion.

2

Pour ce devoir, devoir auguste,
C'est dans son lit qu'il s'assoiera ;
De fine laine il couvrira,
Sa tête, ses bras et son buste ;
Et c'est ainsi qu'il se liera,
Par une chaîne sympathique,
Hermétique et philosophique,
A ses copains de l'au-delà.

3

En sortant du lit, qu'il se plonge
Dans l'eau d'un tub quotidien :
Ça ne peut faire que du bien
— Surtout avec la grosse éponge. —
Pour assainir l'air embrumé
De la chambre trop longtemps close,
A l'héliotrope, à la rose,
Le tub peut être parfumé.

4

Pour opération magique
La rose aura du bon encor ;
C'est elle qui tient le record,
Etant l'herbe initiatique
Le déjeuner, après le bain,
Sera du thé, plus du pain tendre :
— On ne dit pas qu'il faille prendre
Ou plus de beurre, ou plus de pain. —

5

Aussitôt après, à l'ouvrage !
D'un zèle jamais refroidi,
L'alchimiste jusqu'à midi,
Doit étudier avec rage...
Mais midi sonne ; il peut s'asseoir
Devant un bon repas et faire
Une substantielle chère,
Pour se soutenir jusqu'au soir.

6

Mais l'heure du laboratoire
Arrive, et c'est dans un décor

Moyenâgeux qu'il fait de l'or :
On en fait, la chose est notoire.
Celui qui le dit est un gent-
leman dont personne ne doute :
Mais le seul moyen, somme toute,
C'est d'en faire — avec de l'argent (1)

7

Qu'après le travail il s'en aille,
Si la chose est possible, aux champs,
Admirer les soleils couchants
Et le ciel que la nuit assaille :
Là, de son œil illuminé,
L'alchimiste verra sans voiles
Se lever les blondes étoiles,
Avec la « blonde Séléne ».

8

Puis, comme l'émotion creuse,
A sa rentrée il dînera,
Et le soir sa table sera
Riche, abondante et copieuse.
Puis encor méditation,
Etude des maîtres, lecture,
Et, si l'on aime l'écriture,
Travail de composition.

9

Mais le vrai, le pur alchimiste
Avra le monde en grande horreur,
Le théâtre lui fera peur,
Il ne sera pas bicycliste.
Il ne doit jamais oublier
Qu'il garde son unique culte
A la « tradition occulte »,
— Ou qu'il rendra son tablier.

10

Il ne connaîtra d'autres flammes
Que la flamme de son fourneau ;
Fût-il jeune, amoureux et beau,
La règle est pour lui : Pas de femmes !
Point de pouvoir sans chasteté ;
Et, quoique la femme ait pour armes
Sa beauté, sa grâce et ses charmes,
Qu'il soit insensible, indompté.

11

La tâche du soir achevée,
Notre homme, avant de s'endormir,
En poussant quelque grand soupir,
La tête vers le ciel levée,
Et de sa laine revêtu,
Blanc parmi les ténèbres noires,
Par oraisons jaculatoires
S'envolera vers « l'Absolu ».

12

C'est le réveil de l'alchimie,
Voilà donc le public fixé
Sur cette science abolie,
Mais, à le voir ainsi tracé,
L'emploi du temps des alchimistes
Leur garantit-il le bonheur ?
Ils le disent ; — mais j'ai bien peur
Qu'ils ne soient tous que des... fumistes.

24 août 1897.

P. B.

(1) Voir l'article du Temps.

INFORMATIONS

Adresses à M. Félix Faure

Le comité central de la Fédération des Sociétés alsaciennes et lorraines de France et des colonies vient de faire parvenir à M. Félix Faure l'Adresse suivante :

« Monsieur le Président,

« Quand la patrie française entière se proclame heureuse et salue votre retour avec enthousiasme, comment les Alsaciens-Lorrains ne seraient-ils pas heureux et ne vous acclameraient-ils pas ?

« La Fédération des Sociétés alsaciennes et lorraines de France et des colonies vous envoie son juste et profond hommage pour le grand acte que vous venez de consommer. A cet acte elle attache un prix particulier en raison de la solennelle affirmation de S. M. le czar et de la vôtre, Monsieur le Président, que l'alliance qui fait la joie des deux nations aura pour base le droit, la justice et l'équité. »

La délégation permanente des Chambres syndicales de France et des Chambres de commerce françaises à l'étranger a envoyé à M. Félix Faure l'Adresse suivante :

« Monsieur le Président,

« Nos Chambres syndicales ont suivi avec une joie patriotique les manifestations grandioses qui vous ont accueilli dans votre visite aux souverains russes et au peuple ami.

« Elles applaudissent avec enthousiasme au succès éclatant qui en a été le couronne-

ment, assurant à la France et au monde les bienfaits de la paix !

« Elles vous offrent, Monsieur le Président, au moment de votre retour dans notre cher pays que vous représentez avec tant de dignité, le respectueux hommage de leurs sincères félicitations et de leur profond dévouement. »

L'Association générale des étudiants de Paris a envoyé mardi à Dunkerque, le télégramme suivant au Président de la République :

« L'Association des étudiants de Paris, profondément émue par l'accueil fait en Russie au représentant de la France et par les résultats inappréciables qu'il en rapporte pour l'avenir de la patrie, la science et la civilisation, présente ses hommages reconnaissants à M. Félix Faure au moment où il touche la terre française.

» Le président, TISSIER. »

Le Préfet de la Seine sénateur

La majorité des conseillers généraux et d'arrondissement du Tarn-et-Garonne, d'accord avec de nombreuses municipalités du département, ont demandé à M. de Selves de poser sa candidature à la prochaine élection sénatoriale nécessitée par le décès de M. Garrisson. M. J. de Selves n'a pas encore fait connaître sa réponse. Il paraît pourtant probable qu'elle sera favorable.

Explosion d'un pétard

Mardi soir, au moment où le Président de la République rentrait à l'Elysée et passait près de la Madeleine, une forte détonation retentit : c'est derrière l'église que l'explosion eut lieu.

Une vive émotion se produisit parmi les assistants. La police et la foule se précipitèrent. C'est un pétard en métal de la forme de ceux qui ont explosé à diverses reprises, qui a été placé là, tandis que toute la foule était massée sur le devant de l'église.

Fort heureusement, personne n'a été atteint, par suite de l'absence du public ; mais les débris de l'engin ont été ramassés assez loin du lieu de l'explosion.

Le préfet de police s'est aussitôt rendu sur les lieux.

En Orient

Il y a progrès dans les négociations relatives à la paix gréco-turque. Les propositions de la Grèce concernant les garanties qu'on lui demandait pour le paiement de l'indemnité de guerre ont été favorablement accueillies par les puissances, et même la France, la Russie et l'Angleterre ont promis leur aide au gouvernement hellénique pour les négociations, et leur appui afin de faciliter le paiement de l'indemnité.

Grave accident

On écrit de Belfort :

Au fort des Hautes-Perches, trois hommes du 9^e bataillon d'artillerie à pied ont été blessés par l'éboulement d'une pile d'obus qu'ils étaient en train de badigeonner.

Un d'eux a eu les jambes écrasées, et il est mort à l'hôpital militaire. Ses obsèques ont eu lieu, lundi. Tous les corps de troupes de la garnison y étaient représentés et avaient envoyé des couronnes.

L'état des deux autres blessés est satisfaisant.

Suicide d'un ancien député

M. Camille Richard, ancien député de la Drôme, vient de se suicider :

M. Camille Richard avait appartenu à trois législatures successives. Avoué et maire de Nyons, membre du conseil général, il fut élu pour la première fois le 7 mai 1878 contre M. d'Alan, dont l'élection du 14 octobre 1877 avait été invalidée.

Non réélu en 1889, il fut quelque temps après nommé receveur ruraliste à Marseille, fonction qu'il occupait actuellement. Cité dès le début de l'affaire Arton devant M. Le Poittevin, il fut définitivement impliqué dans les poursuites aujourd'hui décidées. C'est pendant le trajet entre Marseille et Tarascon que M. Camille Richard s'est suicidé en wagon. Il était âgé de soixante-huit ans.

CHRONIQUE LOCALE

Le général de Sesmaisons

Le général de Sesmaisons, le nouveau commandant du 17^e corps, a fait son entrée solennelle à Toulouse, lundi dernier.

Les troupes étaient échelonnées sur tout le parcours que devait effectuer le général.

La population de Toulouse a fait au nouveau commandant du 17^e corps une réception splendide.

Aussitôt après son arrivée au quartier général ont eu lieu les réceptions officielles.

De nombreux discours de bienvenue ont été adressés au général qui a répondu à tous avec autant d'à propos que d'entrain.

CAHORS

Les fêtes de mardi

Mardi ont eu lieu à Cahors les fêtes organisées à l'occasion de l'alliance franco-russe.

Tous les monuments publics et un grand nombre de maisons particulières étaient pavoisés avec des drapeaux russes et français. On éprouvait comme aux grands jours de fête populaire une profonde satisfaction. C'est qu'on n'assistait plus au spectacle attristant de la division et de la concurrence vitale, mais au spectacle réconfortant de toute une population unie par les mêmes sentiments de patriotique espérance.

On se prenait à penser aux faits de l'Année terrible ; tout en aspirant au jour lointain peut-être, mais inévitable sans doute, où toutes les nations seront unies par le même intérêt de justice, par le même besoin de fraternité, on se plaisait à entrevoir comme désormais possible la restitution de nos chères provinces perdues !...

Aussi est-ce avec un enthousiasme ému qu'on admirait le soir les illuminations, et qu'on applaudissait la *Marseillaise* et l'*Hymne russe* exécutées devant la statue Gambetta. La mairie, le Lycée, le Théâtre, les divers cafés de la ville, et l'Ermitage, étaient resplendissants de lumière.

L'orphéon et la musique militaire, se sont distingués comme d'habitude, dans l'exécution de morceaux choisis.

La foule énorme, pleine d'enthousiasme, a applaudi avec frénésie l'excellente musique du 7^e de ligne, lorsqu'elle a, de nouveau, joué, à la fin du concert, les chants nationaux russe et français. La circulation a été longtemps impossible, sur le boulevard et les Allées Fénelon, c'est que les populations rurales avaient tenu à se joindre à la population cadurcienne, pour applaudir à cet accord solennel des deux grandes nations.

Cahors a fêté dignement cette journée mémorable qui est désormais inscrite dans l'histoire.

Ponts-et-Chaussées

M. Dijos, conducteur des ponts-et-chaussées de troisième classe, attaché dans le département du Lot au service ordinaire, sera attaché au même service dans le département de l'Indre, à partir du 16 septembre courant.

Concours de bestiaux

Hier, 1^{er} septembre a eu lieu dans le Cours de la Chartreuse le Concours de bestiaux que nous avons annoncé.

Il y avait : 9 taureaux étalons, 22 vaches, 1 verrat, 4 truies, 29 bœufs.

Le concours a commencé à 1 heure sous la présidence de MM. Costes, maire de Cahors, président d'honneur ; docteur Rey, député du Lot, président de la Société agricole et industrielle, président ; Dauchez, secrétaire général ; Dufour, Dupuy, Brugalières, Delbru, Dalet, Quercy, professeur départemental d'agriculture ; Rodes, Edoux, Delpech, membres du jury, voici la liste des prix distribués :

TAUREAUX

- 1^{er} prix, M. Combelles, à Castelnau, 170 fr.
- 2^e prix, M. Combarieu, à St-Cyprien, 120 francs.
- 3^e prix, M. Cangardel, à Marminiac (rapel de prime).
- 3^e prix, M. Dissès, à Labarthe, près Montcuq, 100 fr.
- 4^e prix, M. Ticou, à Labéraudie, 80 fr.
- 5^e prix, M. Besse, à Fontanes, 70 fr.
- 6^e prix, M. Brugalières, à St-Denis, 60 fr.

VACHES (1^{re} Catégorie)

- 1^{er} prix, M. Bons, à Soturac, 120 fr.
- 2^e prix, M. Cangardel, à Marminiac, 80 fr.

VACHES (2^e Catégorie)

- 1^{er} prix, M. Combelles, à Castelnau, 100 fr.
- 2^e prix, M. Balitrand, à Montdoumerc, 70 francs.
- 3^e prix, M. Pommié, à Bégoux, 60 fr.
- 4^e prix, M. Dissès, à Labarthe, près Montcuq, 40 fr.

5^e prix, M. Alazard, à Labéraudie, 30 fr.
Une mention honorable a été décernée aux vaches de l'hospice de Cahors.

VERRATS

1^{er} prix, M. Davant, à Cahors (faubourg St-Georges), 40 fr.

TRUIES

1^{er} prix, M. Davant, à Cahors (faubourg St-Georges), 50 fr.
2^e prix, M. Laborie, Alain, à St-Denis-Catus, 40 fr.
3^e prix, M. Gélis, Léon, à Crayssac, 30 fr.

BÉLIERS

1^{er} prix, M. Contival, à Bégoux, 40 fr.
2^e prix, M. Cavalié, à Arcambal, 35 fr.
3^e prix, M. Lasbouygues, à Espère, 30 fr.
4^e prix, M. Rigal, à Toulousque, près Cahors, 25 fr.
5^e prix, M. Montgret, à Lamagdeleine, 20 francs.
6^e prix, M. Vergnes, à St-Henri, 15 fr.
7^e prix, M. Miquel, aux Ramonets, près Cahors, 15 fr.
8^e prix, M. Clavières, à Labéraudie, 10 fr.
9^e prix, M. Jarlan, à Lamagdeleine, 10 fr.

Fête patronale du faubourg St-Georges

La fête patronale du faubourg St-Georges qui sera célébrée dimanche prochain, 5 septembre, promet d'être très réussie.

Les promeneurs trouveront chez M. Delfour, pépiniériste et limonadier, route de Labenque, des consommations de premier choix.

Un magnifique bouquet sera offert aux dames, en souvenir de la fête, par M. Delfour.

Véloce Sport Cadurcien

MM. les membres du V. S. C., sont instamment priés d'assister à la réunion générale qui aura lieu vendredi 3 septembre courant, à 8 heures 1/2 du soir, au siège de la Société (Café Tivoli).

Ordre du jour :

Fixation de la date du banquet.
Championnat de 100 kilomètres.
Questions diverses.

Cimetière

Concession gratuite — Droits des pauvres

On nous pose la question suivante :
Le Conseil municipal de Cahors a accordé dernièrement une concession gratuite et perpétuelle dans le cimetière communal. Quelles sont les mesures à prendre pour sauvegarder les droits du bureau de bienfaisance sur le produit des concessions ?

Voici notre réponse :

La jurisprudence admet que le Conseil municipal peut, avec l'approbation du Préfet concéder un terrain dans le cimetière en renonçant à la part revenant à la commune dans le prix de la concession. Mais il ne peut priver les pauvres du tiers qui leur revient. Si donc le Conseil municipal de Cahors a entendu que la concession était complètement gratuite, il doit prélever sur le budget communal au profit du bureau de bienfaisance une somme égale au tiers du prix de la concession. A défaut cette somme devrait être versée par la famille si elle n'est pas indigente. Toutefois, certains auteurs admettent que la commission administrative du bureau de bienfaisance a le droit, moyennant l'approbation du Préfet de renoncer, de son côté, à la part revenant aux pauvres.

Musique du 7^{me} de ligne

PROGRAMME du 2 septembre 1897

De 8 1/2 à 9 heures 1/2

Véronne (Allegro) Farigoul.
Le roi de Lahore (Ouverture) Massenet.
Germaine (Gavotte) Kelsen.
Thème varié exécuté par 9 clar. Mayséder.
Les Mousquetaires au Couvent. Varney.

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Du 31 août au 2 septembre 1897

Naissances

Savy, Louis-Antoine, rue St-Barthélemy, 16.

Mariages

Estradel, Jean, maçon et Batut, Germaine-Louise, fille de service

Décès

Bru, Marguerite, 23 ans, célibataire, couvent du Refuge, Cours de la Chartreuse.

Arrondissement de Cahors

PUY-L'ÉVÊQUE. — Cours des animaux. — Bœufs gras, 36 fr. les 50 kilos. Attelages, cours ordinaires. Porcs gras, 36 fr. les 50 kilos. Petits porcs, cours ordinaires. Moutons gras, 70 cent. le kilo. Autres moutons, de 12 à 25 fr. l'un. Oies, de 5 à 6 fr. 50 la paire. Canards médis, de 4 à 5 fr. la paire. Communs, de 3 à 3 fr. 50 id. Poules, de 3 fr. 50 à 4 fr. 50 id. Poulets, de 2 fr. à 2 fr. 50 id. Lapins, 25 cent. la livre. Œufs, 50 cent. la douzaine. Blé, de 17 fr. à 18 fr. 4/5. Maïs, 9 fr. 50 id. Pommes de terre, 4 fr. id.

TOUZAC. — Nécrologie. — On annonce la mort de Madame Teyssière, décédée à l'âge de 80 ans. Cette dame, très charitable, sera regrettée des pauvres de la commune.

— **Accident.** — Ces jours derniers le domestique de M. Vincent, de la commune de Soturac, était venu chercher une charretée de sable en face l'écluse de Touzac, c'est-à-dire un peu en amont.

Sur la route, les deux vaches qui traînaient le véhicule furent effrayées par une brouette conduite par un homme qui venait en sens inverse et elles reculèrent dans le Lot avec le véhicule, malgré les efforts du conducteur qui fit l'impossible pour éviter l'accident.

Les deux vaches se sont noyées.

PARNAC. — Distinction. — Une médaille d'argent de 2^e classe, a été décernée à M. Jouclat, passeur au bac de Langle, commune de Parnac (1881-1897), pour sauvetage à différentes reprises de personnes en danger de se noyer.

Arrondissement de Figeac

ST-MÉDARD-NICOURBY. — Samedi 28 août, vers 4 heures du soir, un orage d'une grande violence s'est abattu sur la partie sud de la commune de Gorses et sur la partie nord de la commune de St-Médard.

Les plantations de sarrazin, très belles cette année, ont été ravagées par la grêle. — De nombreux châtaigniers ont été déracinés ou coupés au milieu du tronc. — C'est surtout au bas des côtes que les arbres ont le plus souffert de la violence du vent. — Les pertes sont considérables.

CARAYAC. — Les édifices publics, à Carayac, ont été pavés le mardi 31 août pour fêter le retour du Président.

LARROQUE-TOIRAC. — Noyée. — Une petite fille s'est noyée dans le Lot. La population est vivement impressionnée.

FEUILLETON DU « Journal du Lot » 65

LE DERNIER COMMANDEUR

Par MARIUS PRACY

LES DOUTES

— C'est possible, Madame. Une première fois je suis embarrassée, puis le mystère s'éclaircit ensuite... Vous avez raison. Un autre jour, je serai sans doute plus heureuse. Fleur-d'Avril congédia la Badernote après lui avoir glissé une pièce d'argent. Au moment où celle-ci allait franchir le seuil de l'hôtel, elle fit signe à Carolette, qui lui indiquait l'escalier à suivre et lui dit sur un ton mystérieux : Gardez-vous de répéter ce que je vous annonce ; mais je vous prédis qu'il arrivera malheur à cette maison.

— Allez-vous en, vieille folle ! s'écria Carolette en lui fermant la porte au nez.

A L'ATELIER DU PEINTRE

Cependant Mgr de Nicolay s'était chargé de soumettre au Souverain Pontife le cas de M. de Cartelanin et de Mlle de Guirandol. Toutefois il restait indécis sur la solution que le pape croirait devoir donner à la question qui lui

Arrondissement de Gourdon

GOURDON. — Société de gymnastique. — Au sujet du succès remporté à Brive par la société de gymnastique de Gourdon, — succès dont nous avons parlé dans notre dernier numéro, — nous avons reçu la nouvelle communication suivante :

Lundi soir vers 4 heures le bruit s'est répandu en ville que notre jeune société de gymnastique venait d'obtenir 3 prix à ce concours. La nouvelle s'étant confirmée par une dépêche adressée au Président M. Linnol, maire, on a songé immédiatement à aller la fêter à son arrivée à la gare, le soir, au train de 9 heures.

Une foule s'était massée aux alentours de la gare bien avant l'heure. Nos deux sociétés musicales précédées de nombreuses torches sont arrivées bientôt après et ont pris place, précédées de M. le Président de la société de gymnastique, sur le trottoir longeant la voie d'arrivée.

Chacun attendait impatiemment le train. Enfin un strident coup de sifflet met fin à l'attente déjà longue et bientôt on entend résonner vigoureusement les clairons de la société.

A la descente des gymnastes, l'Orphéon exécute un morceau patriotique et la fanfare à son tour en joue également un. Ensuite, M. le Président, en quelques charmantes paroles, félicite chaudement les jeunes gymnastes de leur heureux succès.

La retraite aux flambeaux s'organise et la foule lui fait cortège jusqu'à l'ancienne école.

Toutes nos félicitations à ces jeunes gens pour leur brillant début.

— **Alliance franco-russe.** — A l'occasion de l'arrivée du Président de la République en France, la ville de Gourdon a brillamment pavé et illuminé.

L'hôtel de la Sous-Préfecture et le Tribunal se sont particulièrement distingués.

Un certain nombre de citoyens avaient tenu aussi à honneur de marquer leur satisfaction personnelle au sujet de l'alliance solennellement proclamée, en pavoisant aux couleurs russes et françaises.

PETITE CORRESPONDANCE

✉ A M. B. P. à Souillac.

Funérailles. — La loi du 15 novembre 1887, dans son article 3, prescrit ce qui suit : « Tout majeur ou mineur émancipé, en état de tester, peut régler les conditions de ses funérailles, notamment en ce qui concerne le caractère civil ou religieux à leur donner et le mode de la sépulture. Il peut charger une ou plusieurs personnes de veiller à l'exécution de ses dispositions. Sa volonté, exprimée dans un testament ou dans une déclaration faite en forme testamentaire, soit par devant notaire, soit sous signature privée, a la même force qu'une disposition testamentaire relative aux biens ; elle est soumise aux mêmes règles quant aux conditions de la révocation. »

était posée. Il craignait qu'il ne restât inexorable au sujet des vœux de l'ancien Commandeur de La Tronquière, bien qu'il fût disposé à plaider sa cause avec toute la chaleur dont il était capable.

Et le chevalier avait quitté le château de Mercuès plus troublé encore que par le passé d'un doute nouveau qui surgissait dans son âme. L'attente surtout, qui pouvait se prolonger de deux à six mois, le tourmentait profondément. Car une existence telle que celle qu'il subissait depuis trois années commençait à lasser son courage et à émousser son énergie.

Enfin, à côté de Marguerite, il y avait Félicia, qui apparaissait à ses yeux plus jeune et plus séduisante par sa pudeur rêveuse, Félicia, la sœur des lis, l'ineffable créature qu'on eût dite exilée du ciel.

Il s'en retourna à son atelier continuer son œuvre.

La coiffure, le visage, le buste ne demandaient plus que quelques retouches de détail, et le reste du corps se détachait de la toile avec toute la vigueur d'une ébauche où il ne manque plus un trait de dessin et que la couleur va ombrer de teintes savantes.

Au moment où il ouvrit la porte du pavillon, il aperçut le portrait reposant sur le chevalet placé dans un coin et fut émerveillé de son art. Jamais de sa vie il n'avait été plus heureux et plus fier de lui-même.

C'était bien Félicia, c'est-à-dire la merveille parmi les merveilles, l'enfant au corps marmoréen dont les formes secrètes se révélaient

L'art. 4 de la même loi est ainsi conçu : « En cas de contestation sur les conditions des funérailles, il est statué, dans le jour, sur la citation de la partie la plus diligente, par le juge de paix du lieu de décès, sauf appel devant le Président du Tribunal civil de l'arrondissement, qui devra statuer dans les 24 heures. »

BULLETIN FINANCIER

Les opérations de la liquidation ont commencé aujourd'hui sur nos rentes. Elles ont été compensées à des cours inférieurs à ceux d'hier : le 3 0/0 à 104.25 ; l'amortissable à 103.70 le 3 1/2 0/0 à 107. Le Report est par conséquent plus élevé que lors de la liquidation précédente. En clôture le 3 0/0 cote 104.22, l'amortissable 103.40 et le 3 1/2, 106.95.

Nos Etablissements de Crédit font preuve de fermeté : la Banque de Paris se traite à 863 ; le Comptoir National vaut 582 ; le Crédit Foncier fait 680 ; le Crédit Lyonnais est l'objet de demandes à 788 et la Société Générale à 530 : Nos chemins français sont en léger progrès. le Lyon à 1798 ; le Nord à 1992 ; le Midi à 1825 ; l'Orléans à 1835.

Les rentes étrangères se raffermissent un peu : l'Italien finit à 94.50 ; l'Extérieure passe à 62.25 ; le Portugais fait 21.90 ; la Rente Turque est à 22.52 ; la Banque ottomane en légère reprise à 598 ; Les fonds Russes sont toujours un peu lourds ; le 3 0/0 1891 à 95.72 ; le 3 0/0 1846 à 95.60 ; le 3 1/2 à 101.50. Le Suez conserve le cours de 3269.

VITICULTURE

Attaque fortuite du Coniothyrium

La généralité des petits viticulteurs de notre région, alarmés par des rapports un peu trop pessimistes semblent découragés, et résolus même à ne plus attribuer à la vigne le rôle prépondérant qu'elle ne devait pas tarder à prendre sur les autres cultures.

A l'appui de ces théories plus ou moins fondées, ils ont sous les yeux l'invasion tardive du Coniothyrium qui s'est considérablement développé sous les perturbations atmosphériques de ce mois, au début et pendant la véraison. Loin de considérer les maladies cryptogamiques, notamment le black-rot, comme agents peu redoutables, disparaissant sous l'action des traitements multiples employés de nos jours, j'ai cru devoir apporter une lueur d'espoir au milieu du découragement général.

Les grappes en partie desséchées, où des pustules blanchâtres se voient à l'œil nu, sur les grains attaqués alternant parfois avec d'autres encore verts et acides, le pédoncule et le pédicelle sec, entraînant fatalement la chute du raisin, sont atteintes du rot blanc (coniothyrium) que je vois apparaître pour la première fois chez moi. J'évalue au 1/4 la récolte perdue de ce chef et j'estime que cette maladie ne résistait pas d'après les quelques expériences faites à ce sujet, à l'action des sels de cuivre, un traitement au début de la véraison — c'est du 15 au 20 août qu'avec M. Colonge nous en avons remarqué l'apparition et le progrès —

sous la souplesse d'un déguisement aimé.

Il s'était arrêté, béant, pour la regarder avec ivresse et orgueil quand il entendit derrière lui le bruit de pas humains.

Le chevalier se retourna maugréant dans son for intérieur contre l'importun, et cet importun, c'était Félicia, qui, l'ayant vu, s'enfuit, pareille à une oiselle effrayée.

Le cœur lui battit bien fort ; il fit un mouvement vers elle pour la rappeler ; mais elle n'était plus là et, d'ailleurs sa gorge était sèche.

Le châtelain ne tarda pas à venir à son tour, ramenant la jeune fille qui, moquée de sa fugue, avait la rougeur des fruits mûrs.

— Félicia, lui dit-il, monsieur vous attendait peut-être. Je m'excuse pour vous.

— Oh ! monsieur, répondit vivement M. de Cartelanin, c'est là mon rôle. Du reste, je suis ici depuis quelques minutes à peine.

— Vous êtes trop indulgent, en vérité. Il y a déjà un mois que vous vous occupez d'elle... Heureusement vous touchez à la fin, si je ne me trompe ?

— Pas encore, certes, reprit M. de Cartelanin, d'autant mieux que je veux que ma toile ne laisse rien à désirer. En outre si je ne craignais de fatiguer mademoiselle...

— Non, monsieur, dit-elle, la pose ne m'ennuie pas...

Elle rougit de nouveau en parlant ainsi avec cet air candide qui lui allait à ravir.

— Dans ce cas j'emploierai mon talent, mon tout petit talent à perfectionner mon œuvre, hélas ! trop défectueuse, de manière qu'elle

aurait préservé cette vendange jusqu'alors indemne.

On paraissait ne plus craindre les invasions dès que l'on voyait quelques grains commencer leur véraison et l'on croyait même devoir supprimer dès lors tout sulfatage. Malheureusement les espérances ont été déçues et la thèse détruite ; c'est avec une certaine tristesse que l'on voit un nouvel ennemi de la viticulture, se joindre à un assez grand nombre d'autres.

Puisque la science nous a donné des moyens pour lutter avec ses devanciers, elle saura bien, j'aime à le croire, nous préserver ou nous indiquer du moins des palliatifs, d'une certaine efficacité, contre le coniothyrium si toutefois les bouillies cupriques ne produisaient pas l'effet attendu.

A. COUDERC.

Les Masséries, 31 août 1897.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE DU LOT

EXPROPRIATION

POUR CAUSE D'UTILITÉ PUBLIQUE

Exécution de l'article 15 de la loi du 5 mai 1841.

AVIS

Par acte passé devant nous, Maire de la commune de Cassagnes, le quinze août mil huit cent quatre-vingt-dix-sept, le propriétaire désigné ci-après a cédé pour l'établissement du chemin vicinal de petite communication numéro 8,

SAVOIR :

Le sieur Redon Pierre, propriétaire à Ferraud (bas), commune de Montcabrier. 3 ares 95 de terre (Section C — N° 413) 0 ares 20 de cour (Section B — N° 760) 0 ares 72 de vigne (Section B — N° 761) 5 ares 13 de terre (Section B — N° 762)

(Dommages compris)

moyennant la somme de neuf cents francs (900 fr.).

Cassagnes, le deux septembre mil huit cent quatre-vingt-dix-sept.

Le Maire,

FILHOL.

A vendre

La belle propriété du CRUZEL

Près Montcuq (Lot).

Plantation de 300 pruniers, de vignes américaines, prés, bois, source abondante, granges, remises, étables en bon état, maison de métayeret maison de maître. Étendue : 27 hectares d'un seul tenant.

S'adresser aux bureaux du Journal.

FACILITÉS DE PAIEMENT

soit, ajouta-t-il galamment, plus digne du modèle.

— Je suis loin de partager votre opinion par trop modeste, s'exclama le châtelain.

Le chevalier, il est vrai, n'exprimait pas sincèrement sa pensée, mais il voulait gagner du temps, parce qu'il envisageait avec peine le moment où il n'aurait plus tous les jours devant lui Félicia, bien que l'amour naissant qu'il éprouvait pour elle fût vague et indécis encore.

Le châtelain continua, s'adressant à M. de Cartelanin.

— Je vous laisse Félicia. Je reviendrai tout à l'heure la reprendre quand je comprendrai que la séance touche à sa fin. En attendant, je vais rejoindre un visiteur que j'ai dû laisser seul au salon.

Et il s'écarta après s'être excusé.

Félicia chercha la pose accoutumée, et l'artiste se disposa à se mettre au travail.

Comme il allait commencer de peindre, il remarqua quelque légère différence dans l'attitude du corps de la jeune fille et se dirigea vers elle pour la rectifier.

— Le pied gauche un peu plus en avant, disait-il, le genou droit légèrement ployé... C'est cela... Maintenant avancez la poitrine... Bien... Très bien ainsi.

Il revint au chevalet.

— Une dernière observation, mademoiselle, cambrez davantage les reins.

— Oui, monsieur. Y suis-je maintenant ?

(A suivre).

Bibliographie

LE MUSÉE DES FAMILLES (61^e année) paraissant deux fois par mois, publié dans son numéro du 1^{er} septembre 1897 :

Le quatrième gouvernement, par Sixte Delorme. — Gaîtetés du mois, par Willy. — Les prisons de Londres, par G. Hélot. — Les pirates de Venise, par L. de Caters. — Laide, par G. Burancy. — L'illustration et les illustrateurs, par Em. Bayard. — Le vengeance des cinq chevaliers, par J. de Bonal. — Ouverture de chasse, par L. Leconte. — Mosaïque.

Illustrations par Guydo, Ed. Zier, Descher, Geoffroy, L. Rudzicki, etc., et d'après de vieilles estampes.

Prix d'abonnement, Paris : un an 14 fr. Départements, 16 francs, à la Librairie Ch. Delagrave 15, rue Soufflot, Paris.

LE MONDE MODERNE, Revue mensuelle illustrée, A. Quantin, éditeur, 5, rue Saint-Benoît, Paris. — Un an : Paris, 18 fr. — Province, 20 fr. — Etranger, 22 fr.

Sommaire du N^o de Septembre 1897

Frontispice.
Un Rêveur, par Henri Potez, 4 compositions de Mme Bertrand.

Le Ballet à l'Opéra, par Emile de Molènes. — 7 illustrations de Emile Bayard.

Les Charités, par L. H. de Forge. — 11 illustrations.

Trésors antiques, par Mme Claudius Jacquet. — 9 reproductions.

Châteaux de France. — 31 gravures.

Les Ballons dirigeables, par Lux. — 6 illustrations de L. Popineau.

Impressions de Berlin, par E. de Morsier. — 10 illustrations.

Vidosava Brankovitch, conte serbe, adapté par E. Halpérine-Kaminsky. — 3 compositions de Mlle Lecomte et 1 portrait.

L'Eglise Saint-Eustache, par Louis Dimier. — 5 illustrations.

Nos Chiens, par Paul Méglin. — 7 types, par Ch. Weiser.

Le Mouvement littéraire, par Léo Claretie.

Causerie scientifique, par G. Mareschal. — 6 figures.

Événements géographiques et coloniaux, par Gaston Rouvier. — 2 gravures.

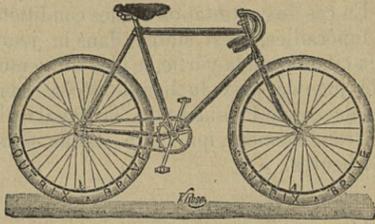
Memento encyclopédique. — 3 illustrations.

Ce qu'on ne sait pas faire, par Max de Nansouty.

La Mode du Mois. — Le Carnet féminin. — La Cuisine du mois. — Jeux et Récréations. — Caricature. — Bibliographie.

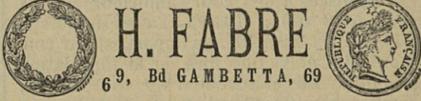
Supplément Musical : *Première Mazurka*, par Fr. Lentz. — *Paysage*, par W. Smyth. — *La Marche Turque*, de Mozart.

USINE A BRIVE



FABRE, horloger à Cahors.

A LA BOULE D'OR



CAHORS

FABRICATION ET RÉPARATION

D'HORLOGERIE, BIJOUTERIE & JOAILLERIE

Dorure et Gravure sur Métaux

LUNETTERIE & OPTIQUE

SECURITE

Achat de Matières Or, Argent et Platine
Travaux soignés. — Prix modérés

LA VUE POUR TOUS

PAR L'EMPLOI DES VERRES GRADUÉS

Marque déposée « CRISTAL DIAMANT »

Ces verres à foyer étendu sont ordonnés par MM. les Occulistes et Chefs de Clinique

H. FABRE

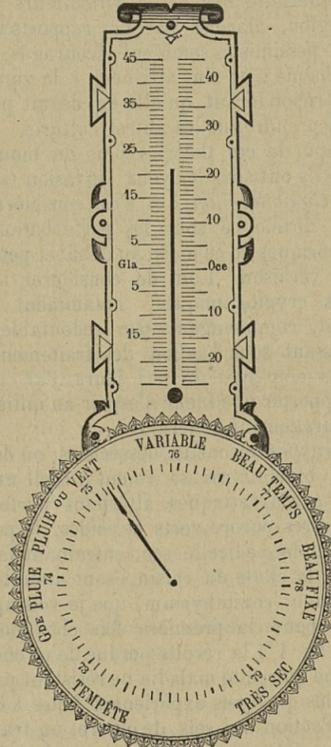
69, Boulevard Gambetta, Cahors
SEUL DÉPOSITAIRE POUR CAHORS

Bourse de Paris

	COMPTANT Cours du jour	TERME Cours du jour
3 0/0.....	104 20	104 45
3 0/0 amortissable.....	103 30	103 55
3 1/2 0/0 1894.....	106 75	106 95
Tunis, obl. 3 0/0 1892.....	508 —	—
Annam, Tonkin, 2 1/2, 1896.....	93 —	93 25
Madagascar 6 0/0, 1887.....	94 —	—
Angleterre 2 3/4 0/0, c. 100 L.....	—	—
Autriche 4 0/0 or (40 flor.).....	107 10	—
Egypte unifiée 500 fr.).....	108 50	—
— Daïra-Sanieh (20 fr.).....	106 25	—
— Privilégiée (500 f. cap.).....	105 10	—
— Domaniales (20 L. cap.).....	106 80	—
Espagne 4 0/0. Extér. (40 p.).....	64 70	—
Hongrie 4 0/0 or (40 flor.).....	102 45	—
Italie 5 0/0 (1.000 f. de rente).....	94 65	94 50
Portugal 3 0/0 (20 L. cap.).....	21 90	—
Roumain 5 0/0 1875.....	106 55	—
Russie 4 0/0 1867-69.....	103 90	—
— 4 0/0 1880.....	103 90	—
— 4 0/0 1889, coup. de 100 fr.....	—	—
— 4 0/0 1890, 2 ^e et 3 ^e émis.....	105 20	—
— 4 0/0 consol., 1 ^{re} et 2 ^e série.....	104 65	—
— 3 0/0 1891, or, t. p.....	95 75	95 72
— 3 1/2 0/0 1894.....	102 35	101 50
Turc, série D.....	22 52	22 52
Ottomanes priorité (500 f).....	465 —	464 —
Donanes ottomanes (500 f).....	485 —	482 —
Banque de France.....	—	—
Banque Paris et Pays-Bas.....	865 —	863 —
Comptoir national d'escompte.....	582 —	—
Crédit algérien.....	—	—
Crédit foncier de France.....	680 —	680 —
Crédit indust. et commercial.....	605 —	—
Crédit lyonnais.....	790 —	788 —
Société de Crédit mobilier.....	56 —	—
Société générale.....	530 —	—

Chemins de fer et Ville de Paris

	COMPTANT Cours du jour
Chemins de fer département. (t. bleus).....	482 —
— (t. rouges).....	482 —
Est-Algérien, 3 0/0.....	474 —
Est, 3 0/0.....	487 —
— nouvelles, 3 0/0.....	492 —
Midi, 3 0/0.....	486 —
— nouvelles, 3 0/0.....	498 50
Nord, 3 0/0.....	487 50
— nouvelles, 3 0/0.....	497 —
Orléans, 3 0/0.....	486 50
— 1884, 3 0/0.....	492 50
Ouest, 3 0/0.....	486 50
— nouvelles, 3 0/0.....	493 —
Ouest-Algérien, 3 0/0.....	484 50
Paris-Lyon-Méditerr. (fusion).....	485 50
— nouvelles, 3 0/0.....	487 75
Sud de la France, 3 0/0.....	478 75
Ville de Paris 1855-60, 3 0/0.....	—
— 1865, 4 0/0.....	578 —
— 1869, 3 0/0.....	434 50
— 1871, 3 0/0.....	417 50
— 1871, quarts remb. à 100 f.....	114 50
— 1875, 4 0/0.....	598 —
— 1876, 4 0/0.....	598 —
— 1886, 3 0/0.....	407 50
— 1886, quarts remb. à 100 f.....	102 50
— 1892, 2 1/2 0/0 remb. 400 f.....	395 50
— 1892, quarts remb. à 100 f.....	102 25
— 1894-96, 2 1/2 0/0, r. 400 f.....	400 —



Baro-Thermomètre

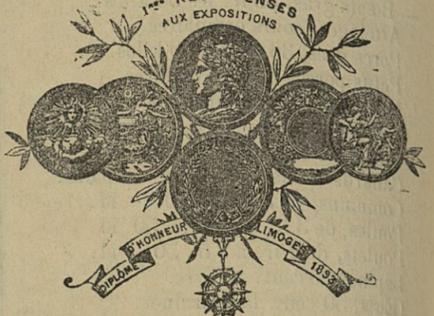
Température minima du jour : 12.
Id. maxima de la veille : 29.8
Hauteur d'eau tombée la veille exprimée en millimètres : 0.

AVIS

Nous prions nos abonnés en retard de vouloir bien nous couvrir au plus tôt par un mandat sur la poste.

MAISONS RECOMMANDÉES

Essuie-Rasoir Antiseptique Loubeyre Bd Gambetta Cahors.



LOTION ANTISEPTIQUE LOUBEYRE

Arrête la chute des Cheveux, fait disparaître les Pellicules. Approuvée par les sommités médicales de Paris et de province.

La Maison Loubeyre, seule propriétaire de ce produit, traite à forfait avec les clients. — Si les résultats promis ne sont pas obtenus, on n'a rien à payer. — Pour toutes les commandes, s'adresser à M. Loubeyre, Boulevard Gambetta, CAHORS.



MEUBLES, SIÈGES, GLACES

Voitures de Déménagements

BOUZERAND

TAPISSIER-DÉCORATEUR

CAHORS, rue Nationale, 51 et 53 et rue Lastié, 2 et 4, CAHORS

VENTE et LOCATION de meubles
ÉTOFFES POUR AMEUBLEMENTS

PIANOS ET MUSIQUE
A. DENAU

65, Boulevard Gambetta, Cahors.

Comptoir de Musique de 10,000 morceaux. — Pianos des meilleurs facteurs. — Lutherie. — Fournitures pour fanfares. — Location de Pianos, à partir de 8 fr. par mois. — Accords. — Réparations.



TEINTURERIE PARISIENNE

Teintures, Nettoyages et Apprêts

Ferdinand MILHET

CAHORS, QUAI CHAMPOLLON, 2 ET 3

Teintures de robes de soie, de laine, laine et coton, laine et soie, en noir et en toutes couleurs, Teintures de vêtements d'hommes et d'enfants, en noir et en couleurs, teints tout confectionnés. Teintures pour rideaux d'ameublement en reps, satin, damas, en toutes nuances solides. Nettoyage à sec de vêtements tout faits, sans les déformer et sans altérer les couleurs. Nettoyage des gants sans odeur. Détachage de tout vêtement. Blanchissage de gilets de flanelle et couvertures. Remise à neuf des voiles et crêpes anglais. Apprêt souple par la vapeur. Teinture et foulage des étoffes du pays.

Maison de confiance. Travail très soigné

J. VALDIGUIÉ PHOTOGRAPHE à Cahors

Lauréat des grandes Expositions Internationales. 7 fois Hors Concours.

Opère tous les jours, de 8 h. du matin à 5 h. du soir. — Tous genres de travaux garantis avant livraison. — Derniers progrès du jour.

Le propriétaire-gérant : A. COUESLANT.

LE MONITEUR DE LA MODE

paraissant tous les Samedis

20 PAGES GRAND FORMAT

LE PLUS ANCIEN ET LE PLUS ARTISTIQUE DES JOURNAUX DE MODES

CONTIENT :
PLUS DE MODELES NOUVEAUX
PLUS DE TRAVAUX À L'AIGUILLE
PLUS DE LITTÉRATURE
PLUS DE RECETTES DE CUISINE
PLUS DE RENSEIGNEMENTS
QU'AUCUN AUTRE

3 MOIS : 4 francs — UN AN : 14 francs

EDITION 2 : contenant une Gravure colorée et un Patron découpé dans les 2^e, 3^e et 4^e N^{os}.

3 MOIS : 8 fr. 50 — UN AN : 28 francs

ABEL GOUBAUD, Éditeur, 3, r. du 4-Septembre

12 PRESSES — UNE ROTATIVE, UNE PRESSE DOUBLE A RETIRATION —
SEPT MUES PAR LA VAPEUR

IMPRESSIONS TYPOGRAPHIQUES
EN TOUS GENRES

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES
BROCHURES, THÈSES

CATALOGUES
MÉMOIRES

ACTIONS, OBLIGATIONS
MANDATS

IMPRIMERIES A. COUESLANT
LE VIGAN (Gard)
(ANCIENNE IMPRIMERIE VIGANAISE)
Rue de la Prairie

L'ECHO DES CÉVENNES (hebdomadaire)

Circulaires
PROSPECTUS
TÊTES DE LETTRES
FACTURES, ENVELOPPES
CARTES DE VISITE
Lettres de faire part de naissance, mariage, décès
BORDERAUX, ÉTIQUETTES, PRIX-COURANTS
AFFICHES en NOIR et en COULEURS de TOUTES DIMENSIONS

IMPRIMERIE L. LAYTOU
CAHORS (Lot)
(ANCIENNE IMPRIMERIE L. LAYTOU)
1, Rue des Capucins

1^o Journal du Lot (tri-hebdomadaire)

BROCHAGE, — NUMÉROTAGE, — PERFORAGE, — CLICHAGE

Fortune POUR PARTICIPER à partir du 5 septembre à 15 tirages comprenant 1.100 lots représentant une somme de quatre millions 200.000 fr. dont 2 de 500.000 fr., 2 de 250.000 fr., 1 de 200.000 fr., 14 de 100.000, etc., envoyer à M. E. MARIE, 15, rue Duperré, Paris, 2 francs par tirage ou 20 fr. pour les 15.

CARTE DU LOT
MISE A JOUR ET DONNANT TOUS LES CHEMINS DE FER EN PROJET OU EN CONSTRUCTION
En vente au Bureau du Journal :
0,30 centimes; sur Carton, **0,75** centimes

LIBRAIRIE GIRMA, A CAHORS
NOUVEAU LAROUSSE ILLUSTRÉ
Dictionnaire encyclopédique universel, EN SIX VOLUMES, révisé

Illustration. — Un millier de Gravures, Portraits, Cartes et des Tableaux synthétiques orneront la publication.

Mode de publication. — Le Larousse illustré en 6 volumes sera publié par fascicules à 0,50 c., paraissant chaque semaine à partir du 1^{er} avril.

Souscription à forfait 150 francs.
Prix de faveur jusqu'au 31 mars. 140 francs.
Payables par 10 fr. par trimestre. L'ouvrage peut être fourni par volumes brochés ou reliés. Pour ces derniers, le prix de souscription sera augmenté de 30 francs.